

PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE

MUNICIPALITÉ DE LAFORCE

10 MARS 2020

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité de Laforce, tenue selon la loi, à Laforce, au 703, Chemin du village, le **MARDI 10 MARS 2020, à 19 h00**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M ^{me} Françoise Viau	, Conseillère Poste 1
M. Richard Gauthier	, Conseiller Poste 2
M. Denis Rioux	, Conseiller Poste 3
M. Paul Proulx	, Conseiller Poste 4
M. Denis Boissonneault	, Conseiller Poste 5
M ^{me} Marguerite Quenneville	, Conseillère Poste 6

TOUS LES CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Gérald Charron , Maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Daniel Lizotte , Directeur général

03-20-018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Richard Gauthier
Appuyé par M. Denis Boissonneault
Et résolu unanimement

- **QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

03-20-019

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2020 ayant été remis ou transmis par courrier à tous les conseillers;

Il est proposé par M. Denis Rioux
Appuyé par M. Richard Gauthier
Et résolu unanimement

- **QUE** ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

03-20-020

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

Le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour le mois de Janvier.

Il est proposé par M^{me} Marguerite Quenneville
Appuyé par M. Denis Boissonneault
Et résolu unanimement

- **DE** procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés pour un montant total de **6 792.52 \$** ainsi que les comptes à payer totalisant **11 698.43 \$**, et ce, pour la période du 1^{er} Février au 29 Février 2020.

03-20-021

PRIX MÉRITAS 2020 DE L'ÉCOLE DU CARREFOUR

CONSIDÉRANT la demande de l'école du Carrefour de Latulipe concernant les prix Méritas soutenant directement les élèves s'ayant démarqués dans différents aspects;

CONSIDÉRANT QUE le conseil trouve très important de soutenir les enfants dans leurs efforts scolaires;

Il est proposé par M. Paul Proulx
Appuyé par M^{me} Marguerite Quenneville
Et résolu unanimement

- **QUE** la municipalité de Laforce verse un montant de 250 \$ à l'école du carrefour de Latulipe dans le cadre des prix Méritas dans l'une ou l'autre des catégories présentées.

03-20-022

APPROBATION DES PLANS D'ANTENNE CELLULAIRE

CONSIDÉRANT le contrat reçu par Bell Mobilité pour l'installation et la location d'espace dans le bâtiment municipal, d'antenne de réseau cellulaire;

Il est proposé par M. Denis Boissonneault
Appuyé par M^{me} Marguerite Quenneville
Et résolu unanimement

- **D'**autorisé Monsieur Gérald Charron, Maire, ainsi que Monsieur Daniel Lizotte, directeur général, à signer tout document requis à l'acceptation du contrat de location d'espace pour l'installation d'antenne cellulaire sur le bâtiment municipal du 703, Chemin du village, à Laforce.

03-20-023

INFRASTRUCTURE AQUATIQUE : MODÈLE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT le modèle de résolution soumis par Monsieur Alexandre Binette sur une proportion de soutien financier au projet aquatique dans le centre du Témiscamingue et ce, pour l'ensemble de l'Est Témiscamien;

CONSIDÉRANT QUE le conseil s'était déjà positionner sur le sujet auprès de la MRC de Témiscamingue;

Il est proposé par M. Denis Rioux

Appuyé par M^{me} Marguerite Quenneville

Et résolu unanimement

- **QUE** la municipalité de Laforce garde le statu-quo dans le dossier, donc ne participera pas financièrement dans un projet de nouvelle infrastructure aquatique au Témiscamingue.

03-20-024

AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QU'une partie des coupes forestières ne sera pas effectuée puisque certaines zones ne sont pas suffisamment populeuses pour l'effort de collecte des forestières;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de régénération seront effectués dans les secteurs de coupe à proximité des aires ignorés.

Il est proposé par M. Denis Rioux

Appuyé par M. Denis Boissonneault

Et résolu unanimement

- **DE** demander au MFFP que des travaux de régénération soient effectués sur les zones de coupe ayant été ignorés pour stimulé le sol à peupler de façon productive.

03-20-025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M^{me} Françoise Viau
Appuyé par M. Denis Rioux
Et résolu unanimement

- **QUE** l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Assemblée ordinaire : 7 avril 2020

Il est 20 h 30.

**Gérald Charron,
Maire**

**Daniel Lizotte, Directeur
général – secrétaire-trésoriser**